

# Du Gois au Marais

**BOUIN**

## PÊCHE À PIED Aplav : dix ans déjà !

Créée voilà dix ans, l'Aplav fédère, autour de la Baie de Bourgneuf, les passionnés de pêche à pied de loisirs. Elle se prépare déjà pour une nouvelle saison.

L'association pêche loisir Atlantique Vendée (Aplav) a été créée le 3 mars 2012, il y a 10 ans. Elle regroupe actuellement une multitude d'adhérents et sympathisants locaux de toutes origines et de toutes professions, chefs d'entreprises, salariés, retraités, habitant le littoral vendéen et celui de la Loire Atlantique, les départements limitrophes et les vacanciers.

### Pour les amateurs de pêche à pied

Tous ces gens sont de fervents pratiquants de la pêche de loisirs sur les côtes Vendéennes, et particulièrement en Baie de Bourgneuf. Le but de l'association est de pérenniser la pratique de la pêche de loisir traditionnelle et familiale, sociale et intergénérationnelle, réunissant grands parents, parents et petits enfants, en protégeant le patrimoine existant, qui est d'une grande richesse, par des prélèvements raisonnés.

Deux cent cinquante participants, pour le moins, ont assisté à l'assemblée générale de l'Aplav, le 4 mars à la salle de l'enclos.

De nombreux autres intervenants étaient présents, notamment la brigade nautique de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, qui a insisté sur les aspects réglementaires (matériels de pêche, armement à bord des bateaux et sécurité). Étaient présents éga-



La pêche à pied, un loisir apprécié sur le littoral.

lement Noël Meunier, président de la SNSM de l'Herbaudière, Jacques Vairé, président de la SNSM de Fromentine, qui ont apporté leur expérience pour conseiller en matière de sécurité, et faire des sorties en mer des moments de plaisir et de détente.

### Soutien des collectivités

Annick Danis, vice présidente de la FNPP (Fédération Nationale des Pêcheurs et plaisanciers), responsable du projet Life en ce qui concerne le suivi de la ressource sur les gisements de palourdes dans les secteurs allant de la Bretagne à l'Île de Ré, a présenté les résultats sur les secteurs qui dépendent de l'Aplav. Travaux qui se finaliseront par une thèse en collaboration avec l'Université de Nantes.

Noël Faucher, vice-président au Conseil Départemental : « Je parlerai surtout du Gois, enjeu touristique incontournable de notre région, qui draine une fréquentation très importante en période estivale. Je reconnais les efforts de l'Aplav pour protéger, par des conseils avisés, ce lieu emblématique et serais toujours à ses côtés pour soutenir son action ».

Le député Stéphane Buchou a été sollicité pour appuyer certaines demandes, comme le droit de poser deux filets appartenant chacun à un plaisancier, mais avec un seul bateau pour raison de sécurité. « D'autre part, la Baie de Bourgneuf devant bientôt être classée Zone Natura 2000, nous vous demandons de bien vouloir nous soutenir pour la péren-

nisation de la pêche de loisir en laissant le libre accès à l'estran, ainsi qu'aux lieux de pêche ».

### Vulgarisation de la pêche

Les buts de l'association sont toujours les mêmes depuis sa création : maintenir le libre accès à la mer, à l'estran et aux lieux de pêche fréquentés par les pêcheurs de loisirs. Elle continue à participer aux études et propositions au travers des divers comités de pilotages dont elle fait partie, concernant les projets et travaux.

Elle continue la pédagogie et l'initiation à la pêche grâce aux journées de « pêche découverte » proposées chaque été pour les écoles, les groupes et pour toute personne voulant apprendre et se familiariser à cette pratique.

Le bureau de l'Aplav est composé actuellement de Jean-Yves Crochet (Bouin), président; Jean-Yves Belet (Beauvoir) et Yvon Robart (Bouin) vices présidents; Bernard Dang (Bouin) et Alain Barreteau (Saint-Gervais) trésoriers; et de Isabelle Prévost (Beauvoir), secrétaire.

■ Pour tous renseignements concernant l'association, appeler le 06 04 47 85 05. Le siège social de l'APLAV est à la mairie de Bouin, place de l'église, 85230 Bouin.

